

Victime d un mariage pour les papiers

Par blond83, le 27/02/2015 à 09:40

bonjour j ai fait un mariage d amour avec une marocaine six mois apres elle a portè plainte pour violence et quittee le domicie elle ma salie garde a vue etc etc sa plainte a étais classée sans suite! aprés une grosse dépréssion que dois faire? merci d avance

Par Visiteur, le 27/02/2015 à 09:57

Bonjour,

comment peut on se poser une telle question dans un cas pareil? ...divorcez!

Par domat, le 27/02/2015 à 10:38

bje

et indiquez à la préfecture la rupture de la vie commune ainsi elle perdra son titre de séjour du à son mariage.

cdt